

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

4 mai 2023

PROGRAMMATION MILITAIRE 2024-2030 - (N° 1033)

Retiré

**AMENDEMENT**

N ° DN555

présenté par  
Mme Chatelain et M. Bayou

-----

**ARTICLE 2****RAPPORT ANNEXÉ**

Après la deuxième phrase de l'alinéa 59, insérer la phrase suivante :

« L'objectif de ces coopérations sera la création à moyen terme de chaînes de production européennes. »

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Pour garantir l'autonomie stratégique de l'Union Européenne, la France doit être ambitieuse dans ces objectifs en matière de coopération. Des chaînes de productions européennes. Les Européens produisent 178 systèmes d'armes alors que les États-Unis n'en ont que 30. Nous avons au moins 3 avions de chasse similaires en Europe et une vingtaine de projets sur un véhicule blindé. Le coût de ces inefficacités est énorme. La Commission estime que nous pouvons économiser 25 à 100 milliards d'euros par an par une plus forte coopération européenne.